

Annexe 2

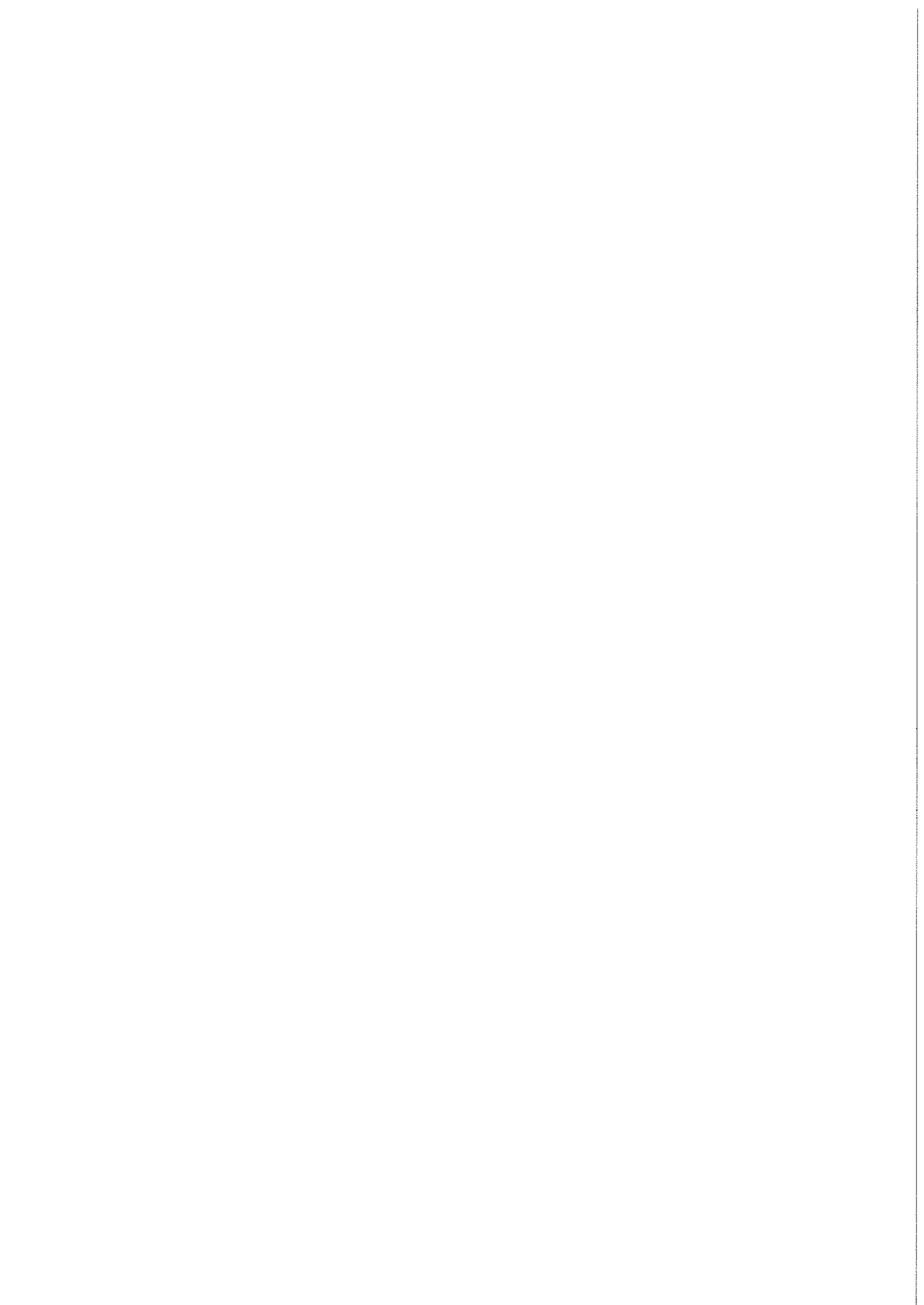
2-1) Publications dans les Dernières Nouvelles d'Alsace des 25 mars et 15 avril 2010

2-2) Publications dans l'Alsace des 25 mars et 15 avril 2010

2-3) Avis d'enquête destiné à l'affichage dans les 27 communes et les 2 communautés de communes du Syndicat Mixte

2-4) Page de garde du cahier des certificats d'affichage et des listes de consultation

2-5) Exemple d'un certificat d'affichage pour information



25/03/2010

Syndicat Mixte du SCOT Montagne Vignoble et Ried

Avis d'enquête publique relative au projet de SCOT Montagne Vignoble et Ried

Par arrêté du 11 mars 2010, le Président du Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried (SCOT MVR) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de SCOT arrêté.

- 1) Le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Roland Faber, Géomètre-expert retraité, demeurant 2, rue de Sand à 67600 Sélestat en qualité de commissaire enquêteur.
- 2) L'enquête se déroulera du lundi 12 avril 2010 au mercredi 19 mai 2010.
- 3) Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels des lieux suivants :
 - au siège du syndicat mixte du SCOT MVR, Mairie de 68630 Bennwihr,
 - au siège de la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, 1, rue Pierre de Coubertin, 68160 Ribeauvillé,
 - au siège de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, 31, rue du Geisbourg, 68240 Kaysersberg,
 - dans les mairies de chacune des 27 communes incluses dans le périmètre du SCOT : Niedermorschwihr, Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Mittelwihr, Ostheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rorschwihr, Saint Hippolyte, Thannenkirch, Zellenberg, Ammerschwihr, Fréland, Katzenthal, Kaysersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey, Sigolsheim.
 Pour information, le dossier d'enquête publique peut également être consulté sur le site Internet du SCOT : www.scot-mvr.org.
- 4) Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux, aux jours et horaires suivants :
 - Mairie de Bennwihr : jeudi 15 avril 2010 de 16 h à 19 h et mercredi 19 mai 2010 de 15 h à 18 h
 - Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg : mardi 20 avril 2010 de 16 h à 19 h
 - Mairie de 68230 Niedermorschwihr, 1 rue des Trois Epis : mardi 27 avril 2010 de 17 h à 19 h
 - Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé : mercredi 05 mai 2010 de 16 h à 19 h
- 5) Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur l'un des registres d'enquête ouverts au siège du Syndicat mixte, aux sièges des 2 Communautés de communes et dans chacune des 27 mairies. Les observations peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire enquêteur - Syndicat mixte du SCOT Montagne Vignoble et Ried - Mairie - 68630 Bennwihr.
- 6) Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans chacun des lieux d'enquête cités ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an à compter de la clôture de ladite enquête.
- 7) Toute information relative au projet de SCOT MVR peut être obtenue auprès du Président ou des techniciens du Syndicat mixte du SCOT MVR : Stéphanie Lotz - 03 89 73 27 10 ou Eric Lempereur - 03 89 78 21 55.

Henri STOLL,

Président du Syndicat mixte du SCOT MVR.

(43397)

Publications dans
les Dernières Nouvelles
d'Alsace.

1^{er} publication

25/03/2010

2^{ème} publication

15/04/2010



15/04/2010
SYNDICAT MIXTE DU SCOT MONTAGNE VIGNOBLE ET RIED

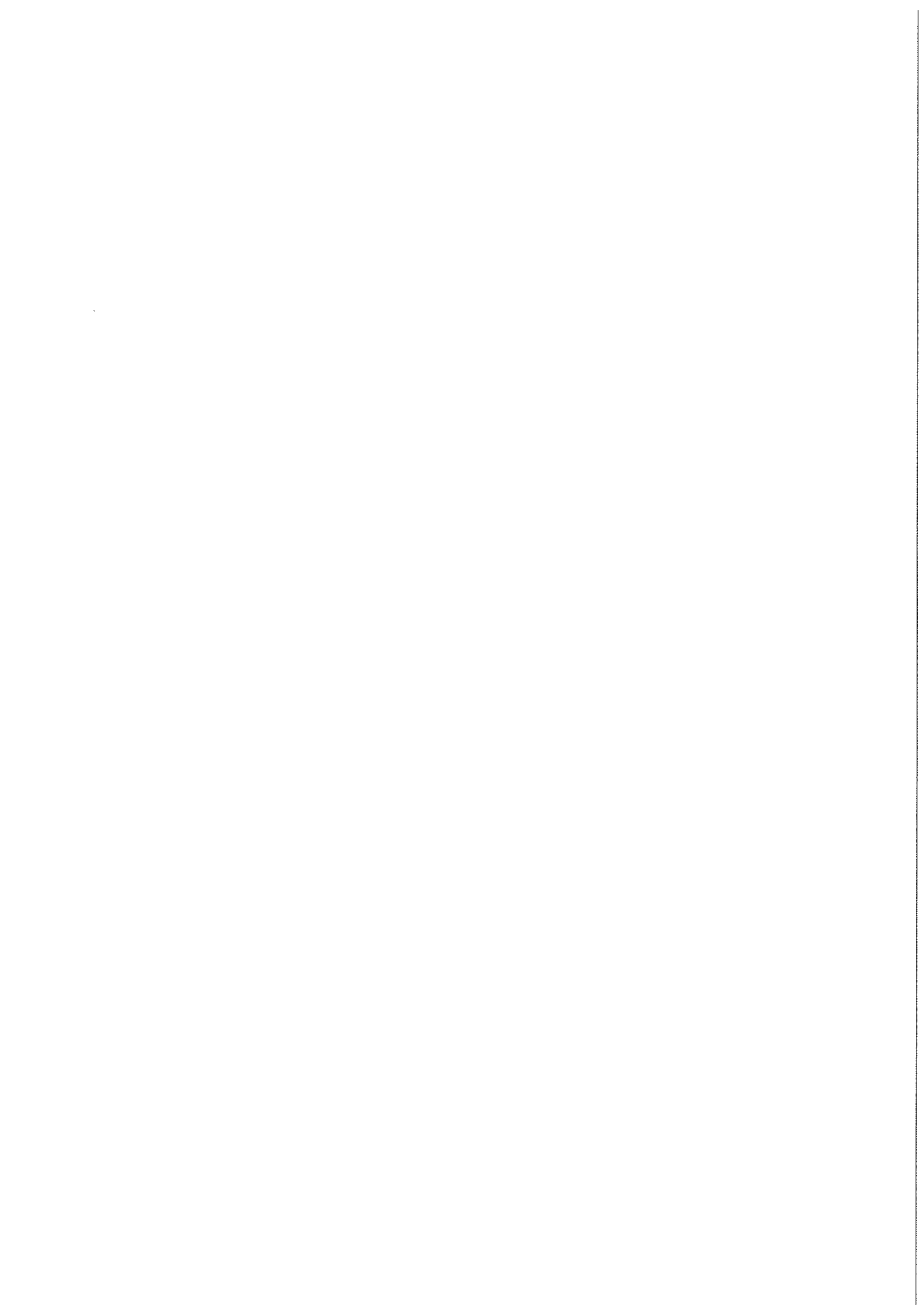
Avis d'enquête publique relative au projet de SCOT Montagne Vignoble et Ried

Par arrêté du 11 mars 2010, le Président du Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried (SCOT MVR) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de SCOT arrêté.

- 1) Le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Roland Faber, géomètre-expert retraité, demeurant 2, rue de Sand à 67600 Sélestat en qualité de commissaire enquêteur.
 - 2) L'enquête se déroulera du lundi 12 avril 2010 au mercredi 19 mai 2010.
 - 3) Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels des lieux suivants : au siège du syndicat mixte du SCOT MVR, Mairie de 68630 Bennwihr, au siège de la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, 1, rue Pierre-de-Coubertin, 68160 Ribeauvillé, au siège de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, 31, rue du Geisbourg, 68240 Kaysersberg, dans les Mairies de chacune des 27 communes incluses dans le périmètre du SCOT : Niedermorschwihr, Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Mittelwihr, Ostheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Thannenkirch, Zellenberg, Ammerschwihr, Fréland, Katzenthal, Kaysersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey, Sigolsheim.
- Le dossier d'enquête publique peut également être consulté sur le site Internet du SCOT : www.scot-mvr.org
- 4) Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux, aux jours et horaires suivants :
 - Mairie de Bennwihr : Jeudi 15 avril 2010 de 16 h à 19 h et mercredi 19 mai 2010 de 15 h à 18 h
 - Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg : Mardi 20 avril 2010 de 16 h à 19 h
 - Mairie de 68230 Niedermorschwihr, 1, rue des Trois-Epis : Mardi 27 avril 2010 de 17 h à 19 h
 - Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé : Mercredi 05 mai 2010 de 16 h à 19 h
 - 5) Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur l'un des registres d'enquête ouverts au siège du Syndicat mixte, aux sièges des 2 Communautés de communes et dans chacune des 27 mairies. Les observations peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire enquêteur - Syndicat mixte du SCOT Montagne Vignoble et Ried - Mairie - 68630 Bennwihr.
 - 6) Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans chacun des lieux d'enquête cités ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an à compter de la clôture de ladite enquête.
 - 7) Toute information relative au projet de SCOT MVR peut être obtenue auprès du Président ou des techniciens du Syndicat mixte du SCOT MVR : Stéphanie Lotz - 03 89 73 27 10 ou Eric Lempereur - 03 89 78 21 55.

Henri STOLL,

Président du Syndicat mixte du SCOT MVR.



SYNDICAT MIXTE DU SCOT MONTAGNE VIGNOBLE DU RIED

Avis d'enquête publique

RELATIVE AU PROJET DE SCOT MONTAGNE VIGNOBLE DU RIED

Par arrêté du 11 mars 2010, le président du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried (Scot MVR) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Scot arrêté.

- 1) Le président du tribunal administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Roland FABER, géomètre-expert retraité, demeurant 2 rue de Sand à 67600 Sélestat en qualité de commissaire enquêteur.
- 2) L'enquête se déroulera du **lundi 12 avril 2010 au mercredi 19 mai 2010**.
- 3) Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels des lieux suivants :
 - au siège du syndicat mixte du Scot MVR, mairie de 68630 Bennwihr
 - au siège de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, 1 rue Pierre-de-Coubertin - 68150 Ribeauvillé
 - au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg - 31 rue de Geisbourg - 68240 Kaysersberg
 - dans les mairies de chacune des 27 communes incluses dans le périmètre Scot : Niedermorschwihr, Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Mittelwihr, Ostheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Thannenkirch, Zellenberg, Ammerschwihr, Fréland, Katzenthal, Kaysersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey, Sigolsheim.

Pour information, le dossier d'enquête publique peut être également consulté sur le site internet du Scot : www.scot-mvr.org

- 4) Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux, aux jours et horaires suivants :
 - Mairie de Bennwihr : jeudi 15 avril 2010 de 16 h à 19 h et mercredi 19 mai 2010 de 15 h à 18 h
 - Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg : mardi 20 avril 2010 de 16 h à 19 h
 - Mairie de 68230 Niedermorschwihr - 1 rue des Trois-Epis : mardi 27 avril 2010 de 17 h à 19 h
 - Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé : mercredi 5 mai 2010 de 16 h à 19 h
- 5) Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur l'un des registres d'enquête ouverts au siège du Syndicat mixte, aux sièges des 2 Communautés de Communes et dans chacune des 27 mairies. Les observations peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur - Syndicat mixte du Scot Montagne Vignoble et Ried - Mairie - 68630 Bennwihr.
- 6) Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans chacun des lieux d'enquête cités ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an à compter de la clôture de ladite enquête.
- 7) Toute information relative au projet de Scot MVR peut être obtenue auprès du président ou des techniciens du Syndicat mixte du Scot MVR : Stéphanie LOTZ - 03.89.73.27.10 ou Eric LEMPEREUR - 03.89.78.21.55.

Henri STOLL,
président du syndicat mixte du Scot MVR

2274004

Publications dans
l'Alsace

1^{er} publication

JEUDI 25 MARS 2010 17

AVIS OFFICIELS

Syndicat Mixte du SCOT Montagne Vignoble et Ried

Avis d'enquête publique

RELATIVE AU PROJET DE SCOT MONTAGNE VIGNOBLE ET RIED

Par arrêté du 11 mars 2010, le président du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried (Scot MVR) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Scot arrêté.

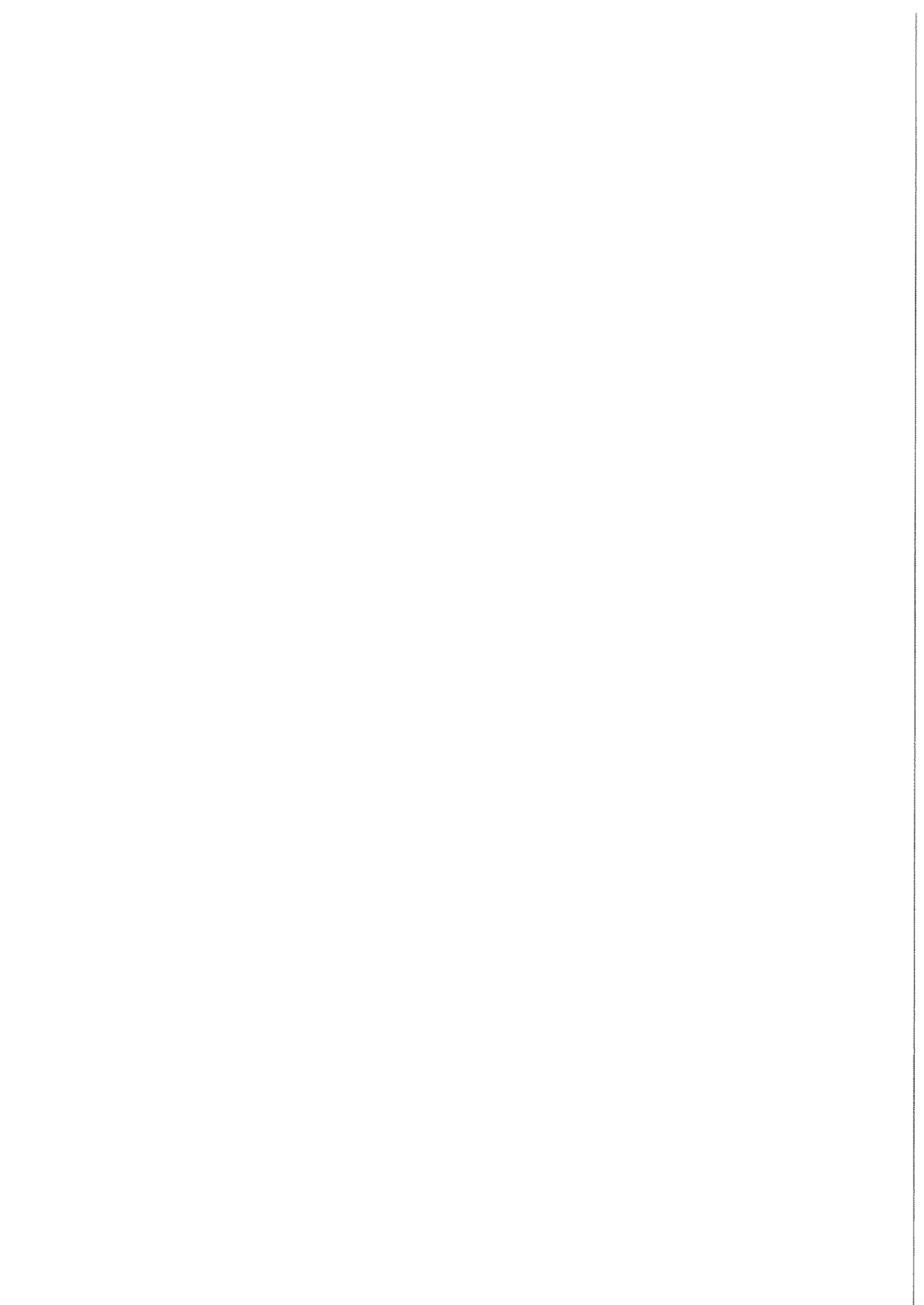
- 1) Le président du tribunal administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Roland FABER, géomètre-expert retraité, demeurant 2 rue de Sand à 67600 Sélestat en qualité de commissaire enquêteur.
- 2) L'enquête se déroulera du **lundi 12 avril 2010 au mercredi 19 mai 2010**.
- 3) Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels des lieux suivants : au siège du syndicat mixte du Scot MVR, mairie de 68630 Bennwihr, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé - 1 rue Pierre-de-Coubertin - 68150 Ribeauvillé, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg - 31 rue de Geisbourg - 68240 Kaysersberg, dans les mairies de chacune des 27 communes incluses dans le périmètre du Scot : Niedermorschwihr, Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Mittelwihr, Ostheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Thannenkirch, Zellenberg, Ammerschwihr, Fréland, Katzenthal, Kaysersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey, Sigolsheim. Le dossier d'enquête publique peut également être consulté sur le site internet du Scot : www.scot-mvr.org.
- 4) Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations dans les lieux, aux jours et horaires suivants :
 - Mairie de Bennwihr : jeudi 15 avril 2010 de 16 h à 19 h et mercredi 19 mai 2010 de 15 h à 18 h
 - Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg : mardi 20 avril 2010 de 16 h à 19 h
 - Mairie de 68230 Niedermorschwihr - 1 rue des Trois-Epis : mardi 27 avril 2010 de 17 h à 19 h
 - Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé : mercredi 5 mai 2010 de 16 h à 19 h
- 5) Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur l'un des registres d'enquête ouverts au siège du Syndicat mixte, aux sièges des 2 communautés de Communes et dans chacune des 27 mairies. Les observations peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur - Syndicat mixte du SCOT Montagne Vignoble et Ried - Mairie - 68630 Bennwihr.
- 6) Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans chacun des lieux d'enquête cités ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an à compter de la clôture de ladite enquête.
- 7) Toute information relative au projet de Scot MVR peut être obtenue auprès du président ou des techniciens du Syndicat mixte du Scot MVR : Stéphanie LOTZ - 03.89.73.27.10 ou Eric LEMPEREUR - 03.89.78.21.55.

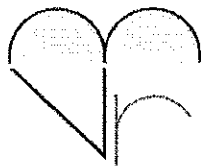
Henri STOLL,
président du syndicat mixte du Scot MVR

2278955

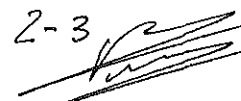
2^{eme} publication

JEUDI 15 AVRIL 2010 38





SYNDICAT MIXTE
Montagne - Vignoble & Ried

Annexe 2-3

Roland FABER
Commissaire Enquêteur
67600 - SELESTAT

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE MONTAGNE VIGNOBLE & RIED ARRETE

Par arrêté du 11 Mars 2010, le Président du Syndicat mixte du SCOT Montagne Vignoble et Ried a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de SCOT arrêté par le Comité syndical du syndicat mixte en date du 04 novembre 2009.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné en tant que commissaire enquêteur Monsieur Roland FABER, Géomètre-expert retraité, demeurant 2 rue de Sand à 67600 Sélestat.

L'enquête publique se déroulera du lundi 12 avril 2010 au mercredi 19 mai 2010 dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public :

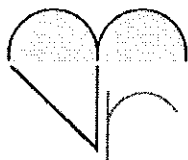
- Au siège du Syndicat mixte du Scot MVR, Mairie de 68630 Bennwihr,
- Au siège de chacune des Communautés de communes membres du syndicat mixte du Scot MVR :
 - Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, 1 rue Pierre de Coubertin, 68150 Ribeauvillé,
 - Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, 31 rue du Geisbourg, 68240 Kaysersberg,
- Dans les Mairies de chacune des 27 communes incluses dans le périmètre du Scot MVR :
 - Communes membres de la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé : Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Mittelwihr, Ostheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rorschwihr, Saint Hippolyte, Thannenkirch, Zellenberg,
 - Communes membres de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg : Ammerschwihl, Fréland, Katzenthal, Kaysersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey, Sigolsheim,
 - Commune de 68230 Niedermorschwihr, 1 rue des Trois Epis.

Pour information, le dossier d'enquête publique peut également être consulté sur le site Internet du Scot MVR à l'adresse suivante : www.scot-mvr.org.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur l'un des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur spécialement ouverts à cet effet dans chacun des lieux susmentionnés ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire enquêteur, Enquête publique sur le Scot, Syndicat Mixte du SCOT Montagne Vignoble et Ried, Mairie – 1 place de la Mairie, 68630 Bennwihr.

Permanences du commissaire enquêteur :

- Mairie de 68630 Bennwihr : Jeudi 15 avril 2010 de 16h00 à 19h00 et Mercredi 19 Mai 2010 de 15h00 à 18h00
- Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg : Mardi 20 avril 2010 de 16h00 à 19h00
- Mairie de 68230 Niedermorschwihr, 1 rue des Trois Epis : Mardi 27 Avril 2010 de 17h00 à 19h00
- Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé : Mercredi 05 Mai 2010 de 16h00 à 19h00



SYNDICAT MIXTE
Montagne - Vignoble & Ried

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE MONTAGNE VIGNOBLE & RIED ARRETE

LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE MIS A DISPOSITION DU PUBLIC EST CONSTITUE DE

- Pièce 1 : Arrêté du Président du 11 mars 2010 portant mise à l'enquête publique du projet de SCOT arrêté
- Pièce 2 : Projet de Schéma de cohérence territoriale arrêté le 4 novembre 2009 comprenant :
 - 1 Notice explicative (pièce 2A),
 - 1 Rapport de présentation (pièce 2B),
 - 1 Projet d'aménagement et de développement durable (pièce 2C),
 - 1 Document d'orientations générales et ses annexes (pièce 2D)
- Pièce 3 :
 - Tableau récapitulatif des avis sur le projet de SCOT arrêté
 - Copie des avis recueillis auprès des personnes publiques associées, des collectivités territoriales membres du syndicat mixte ou voisines du périmètre du Scot MVR, des avis des communes concernées par le périmètre du Scot MVR
 - Rapport de synthèse des avis émis
- 1 Registre d'enquête publique

Par ailleurs, la ou les cartes de l'urbanisation initiale de la commune sont imprimées en format A3 couleur et jointes au dossier de consultation.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

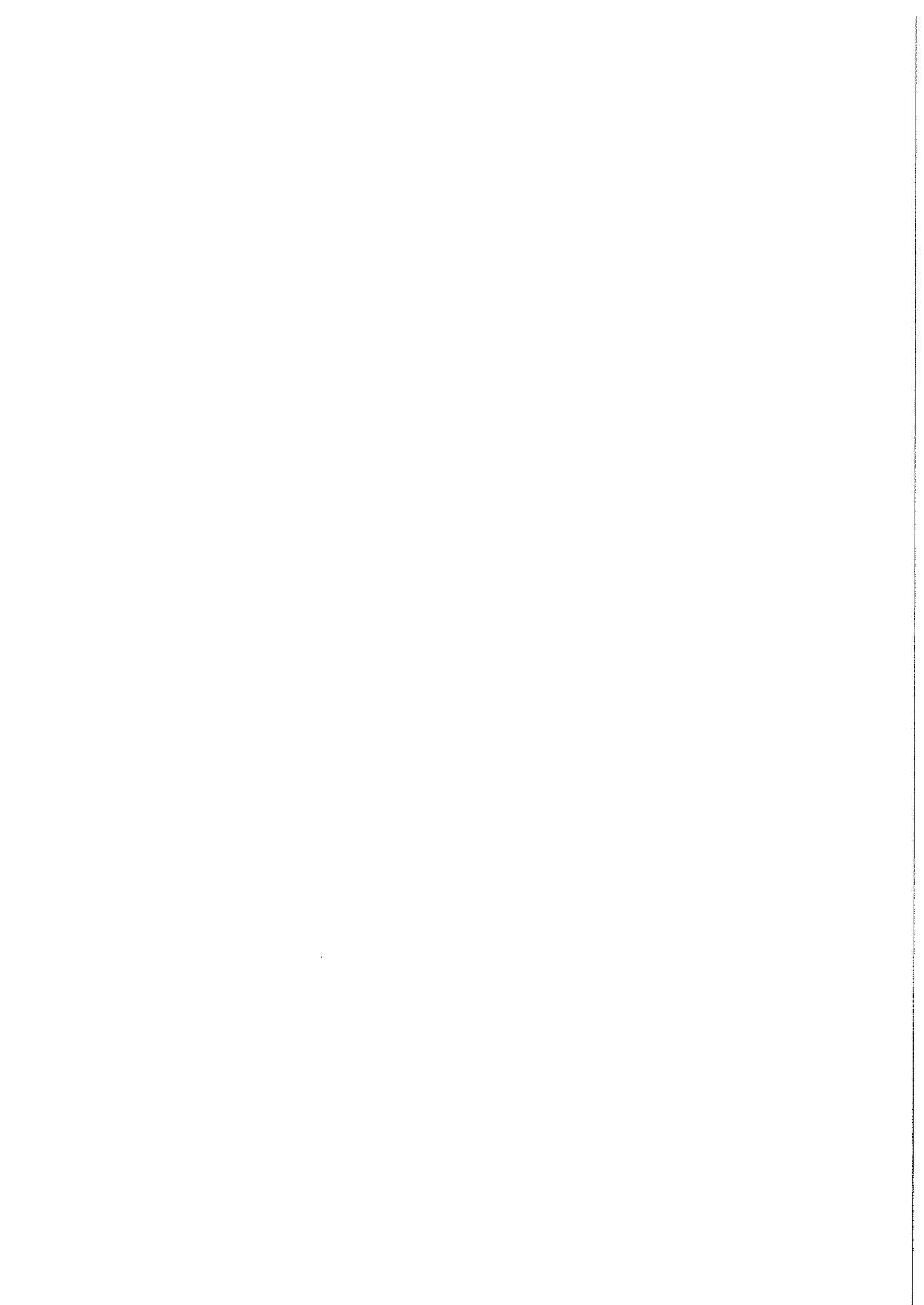
Toute information relative au projet de Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried ou à la présente enquête publique peut être obtenue auprès du Président ou des techniciens du Syndicat mixte du Scot MVR :


- Stéphanie Lotz / 0389732710 / developpement@cc-ribeauville.fr
- Eric Lempereur / 0389782155 / e.lempereur@cc-kaysersberg.fr

Page de garde du cahier des certificats d'affichage et des listes de consultation

Commune	Certificat d'affichage	Page	Liste de consultation - Nb	Page
Syndicat Mixte MVR	oui	1	Oui - 16	31
Com. Com. du Pays de Ribeauvillé	oui	2	Oui - 25	32
Aubure	oui	3	Oui - 4	33
Beblenheim	oui	4	Non remis	
Bennwihr	oui	5	Non remis	
Bergheim	oui	6	Oui - 3	34
Guémar	oui	7	Oui - 4	35
Hunawihr	oui	8	Non remis	
Illhaeusern	oui	9	Non remis	
Mittelwihr	oui	10	Non remis	
Ostheim	oui	11	Non remis	
Ribeauvillé	oui	12	Oui - 1	36
Riquewihr	oui	13	Oui - 0	
Rodern	oui	14	Non remis	
Rorschwihr	oui	15	Oui - 8	37
St-Hippolyte	oui	16	Oui - 1	38
Thannenkirch	oui	17	Non remis	
Zellenberg	oui	18	Non remis	
Com.Com. de la Vallée de Kaysersberg	oui	19	Oui - 2	39
Ammerschwih	oui	20	Oui - 1	40
Freland	oui	21	Oui - 4	41
Katzenthal	oui	22	Oui - 0	
Kaysersberg	oui	23	Oui - 0	
Kientzheim	oui	24	Oui - 1	42
Labaroche	oui	25	Oui - 1	43
Lapoutroie	oui	26	Oui - 0	
Le Bonhomme	oui	27	Oui - 0	
Orbey	oui	28	Oui - 0	
Sigolsheim	oui	29	Oui - 3	44
Niedermorschwihr	oui	30	Oui - 5	45

Total des consultations selon les listes ci-jointes : environ 80 personnes



Annexe 2-5 

Roland FABER
Commissaire Enquêteur
67600 - SELESTAT

A retourner à l'adresse suivante :
Monsieur le Président du Syndicat mixte Montagne Vignoble et Ried
Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé
1 rue Pierre de Coubertin – 68150 Ribeauvillé

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

- De l'Arrêté du Président du Syndicat mixte Montagne Vignoble et Ried du 11 mars 2010 portant mise à l'enquête publique du projet de Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried arrêté
- De l'Avis d'enquête publique – Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried

Je soussigné, Monsieur STOLL Henri

Maire de KAYSERSBERG

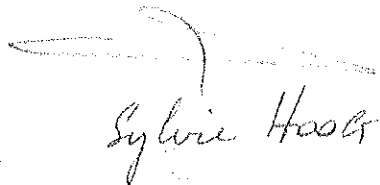
atteste par la présente l'affichage en Mairie des deux documents précités
du lundi 29 mars 2010 au mercredi 19 mai 2010 inclus.

Fait à KAYSERSBERG, le *20 mai 2010*



Le Maire,

Pour le Maire,
Adjoint Délégué


Sylvie Hoelt

